

# NOTRE CHARTE RGPD ANGERS

Le Responsable du traitement de vos données est THIERRY IMMOBILIER Maine Anjou – 88 rue de Bressigny - 49000 Angers

## COLLECTE DES DONNÉES PERSONNELLES

Vos données sont utilisées uniquement pour des besoins précis toujours en lien avec nos différents métiers de gestion et le conseil.

Nous ne recueillons que les données qui nous sont nécessaires pour vous assurer un service de qualité.

Vos données sont communiquées uniquement aux services concernés, ainsi que dans la limite de leurs missions, à nos prestataires, nos sous-traitants, à l'administration fiscale et sociale, qui en ont l'utilité dans le cadre de leur mission réglementaire.

## UTILISATION DES DONNÉES PERSONNELLES

Vos données et/ou celles relatives à votre bien immobilier sont utilisées dans le cadre de nos missions de location, de gérance, de syndic de copropriété, de transaction, d'immobilier d'entreprise, de prospection de clientèle.

Elles sont nécessaires à la mise en place de nos contrats et à la bonne exécution de ceux-ci. L'utilisation de vos données peut également résulter d'obligations légales, de votre consentement express ou encore de notre intérêt légitime (statistique, propositions commerciales...). Pour plus de détails, vous pouvez vous référer à vos contrats.

Les données à caractère personnel sont collectées de façon pertinente et nous nous bornons à ne collecter que les informations qui nous sont nécessaires.

## CONSERVATION DES DONNÉES PERSONNELLES

Nous nous engageons à conserver les données à caractère personnel selon la durée légale.

Elles sont conservées le temps de la relation contractuelle, augmentée de 5 ans, sauf disposition législative ou réglementaire imposant une conservation plus courte ou plus longue.

Vos données sont conservées sur nos serveurs informatiques sécurisés situés en France et dans nos dossiers papiers.

## DROIT À LA MODIFICATION, RECTIFICATION OU RETRAIT DE VOS DONNÉES

Vous disposez des droits suivants :

Un droit d'accès à vos données : La personne concernée a le droit de demander des informations sur les données collectées et de connaître son usage.

Un droit de rectification : La personne concernée a le droit de demander que ses données soient rectifiées ou complétées.

Un droit d'effacement : La personne concernée a le droit de demander l'effacement définitif de ses données lorsqu'elles ne sont plus nécessaires.

Un droit de portabilité : La personne concernée a le droit de demander à récupérer ses données afin de les transmettre à un autre organisme.

Un droit d'opposition : La personne concernée a le droit de s'opposer à l'utilisation de ses données pour certains traitements, notamment à des fins de prospection commerciale.

Un droit à la limitation de traitement : La personne concernée a le droit de demander que ses données ne soient pas utilisées pour un traitement spécifique.

Un droit de retrait : La personne concernée a le droit de retirer son consentement pour tous les traitements pour lesquels elles avaient été recueillies.

Un droit de directives post-mortem : La personne concernée a le droit de rédiger des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication sur ses données personnelles en cas de décès.

Un droit de réclamation auprès de la CNIL : La personne concernée peut porter réclamation auprès de la CNIL si elle estime que le traitement de ses données constitue une violation du règlement général de la protection des données.

Un droit de recours juridictionnel : La personne concernée peut former un recours juridictionnel soit contre l'autorité de contrôle (CNIL) soit contre le responsable du traitement des données.

## EXERCICE DE VOS DROITS

Vous pouvez exercer vos droits en nous adressant un mail à l'adresse suivante : [rgpdangers@thierry-immobilier.fr](mailto:rgpdangers@thierry-immobilier.fr)  
Afin d'éviter qu'une personne se faisant passer pour vous puisse avoir accès à vos données personnelles, vous devez justifier votre identité en joignant à votre demande une copie d'une pièce d'identité (carte d'identité, permis de conduire ou passeport). Cette copie sera détruite dès que la vérification sera effectuée.